

truire plus que la ligne de la Colombie, et qu'en conséquence cette pauvre province de Québec était laissée à l'arrière-plan. L'est était négligé, au dire de l'honorable monsieur ; mais s'il pouvait seulement revenir sur les banquettes ministérielles, que ne devrait-il pas faire pour la province de Québec ? "A tout prix, ramenez-moi au pouvoir, donnez-moi encore cinq ans, et je ferai ce que je n'ai pas fait pendant les cinq dernières années ; mettez-moi à même de vous donner le chemin de fer que ce mauvais gouvernement ne veut pas vous donner." Voyons maintenant ce que l'honorable monsieur nous dit aujourd'hui. Nous avons ce projet de chemin de fer et nous venons devant le parlement avec un contrat et un syndicat, et que trouvons-nous ? Nous trouvons que non-seulement la section de l'ouest, mais encore la section de l'est sont assurées. L'honorable monsieur voit immédiatement que cette section étant assurée, Ontario, Québec et l'est seront reliés avec le chemin de fer du Pacifique. Il voit immédiatement que son discours de l'an dernier sera cité ici et que tous sauront que le mauvais gouvernement qui n'était pas favorable à l'est a assuré à ces pauvres Québécois le raccordement pour lequel ils ont dépensé leurs \$11,000,000. Mais l'honorable monsieur est un fin renard. J'espère que cette expression est parlementaire. Je pense qu'elle est convenable, mais je ne voudrais pas me servir d'une expression qui ne serait pas parlementaire.

M. BLAKE. Je ne m'oppose pas à cette expression.

M. LANGEVIN. Je suis heureux que l'honorable monsieur ne s'y oppose pas ; il dit qu'il ne s'oppose à rien de ce que je puis dire, parce que cela ne peut lui faire tort. Il n'est pas aussi invulnérable qu'il croit l'être, ou qu'il pourrait le paraître, et quoique mes coups ne soient peut-être pas aussi rudes que ceux de quelques autres membres de cette

Chambre, je puis dire, sans présomption, que quelques-uns de mes coups ont été sentis par l'honorable monsieur. Dans tous les cas, l'honorable monsieur est un fin renard, et voyant qu'il ne sera pas appelé à appuyer le programme qu'il exposait l'an dernier, il dit : "Non ; ne voyez-vous pas que cela n'est pas de votre intérêt comme Québécois ? Ne voyez-vous pas que le programme est de construire la ligne du Sault Sainte-Marie ? Lui, un homme d'Ontario, se plaçant au-dessus de toutes les considérations de parti, de toutes les considérations locales, ajoute : "Vous voyez que le chemin de fer va amener tout le commerce de l'Ouest, tout le commerce du Nord-Ouest américain—où ? à Montréal. Et alors, vous, messieurs de Québec, ne me donnez-vous pas un coup d'épaule et n'appuierez-vous pas mon projet, lorsque vous voyez que par mon plan de la ligne du Sault Sainte-Marie, je dirige le commerce vers Montréal et Québec ? En conséquence, vous devez me suivre et ne pas appuyer le gouvernement. Si vous le suivez, vous courez à votre perte. Mais venez avec moi, et j'aurai soin de vous. Je veillerai à vos intérêts." Je réponds à l'honorable monsieur qu'il ne doit pas espérer qu'ils le suivront. L'honorable monsieur et la grande majorité de la Chambre savent parfaitement que ceci est un aussi bon plan, pour la construction du chemin de fer, qu'il était possible de soumettre au parlement. C'est un plan qui assurera la construction du chemin—un plan qui servira les intérêts de toutes les parties du Canada, et donnera un chemin de fer sur le territoire canadien, au lieu d'un chemin de fer qui transporterait une partie de notre commerce à travers les États-Unis, et conduirait les immigrants hors de Manitoba. Nous savons très bien ce qui se passe chaque jour au sujet des provinces et des territoires de l'ouest du Canada ; nous sommes obligés d'envoyer nos immigrants à